

## **Actualisation régionale - Afrique de l'Est, Corne de l'Afrique et Grands Lacs**

**Comité exécutif du Programme  
du Haut-Commissaire**

30 septembre 2025

Original : anglais et français

**Soixante-seizième session**

6-10 octobre 2025

---

### **Mise à jour sur les opérations du HCR dans la région Afrique de l'Est, Corne de l'Afrique et Grands Lacs**

#### **A. Analyse de la situation, y compris les nouveaux développements**

À fin 2024, la région Afrique de l'Est, Corne de l'Afrique et Grands Lacs abritait 26,3 millions de personnes déplacées de force, dont 5,6 millions de réfugiés et demandeurs d'asile et 20,7 millions de déplacés internes.

Au Soudan, les forces armées soudanaises ont reconquis des territoires en début 2025, créant des poches de stabilité relative et permettant le retour entre janvier et juillet de près d'un million de déplacés internes dans leur région d'origine. Toutefois, plus de 10 millions de personnes demeurent déplacés à l'intérieur du pays, tandis que plus de 4 millions de réfugiés soudanais vivent dans les pays voisins. Au cours du premier semestre de l'année, environ 340 000 personnes sont retournées, principalement d'Egypte et du Soudan du Sud. Entre-temps, l'insécurité persiste au Darfour et au Kordofan, où des attaques perpétrées sur des camps de déplacés internes ont provoqué d'autres déplacements. La situation humanitaire demeure critique, avec des épidémies, l'insécurité alimentaire et la destruction des infrastructures. D'importantes réductions de financement ont exigé une définition stricte des priorités dans le cadre du Plan de réponse aux besoins humanitaires de 2025 et du Plan de réponse régionale à la crise au Soudan de 2025.

Depuis février 2025, l'escalade de la violence au Soudan du Sud a provoqué le déplacement d'environ 200 000 personnes à l'intérieur du pays et aggravé les besoins humanitaires, situation rendue complexe par la montée des prix. Environ 149 000 personnes ont récemment fui vers les pays voisins, provoquant de nouvelles crises en Éthiopie et au Soudan.

La reprise du conflit dans l'Est de la République démocratique du Congo a entraîné le déplacement, depuis le début de 2025, de plus de 120 000 personnes à travers les frontières, principalement vers le Burundi et l'Ouganda, avec l'arrivée d'un petit nombre au Rwanda et en République-Unie de Tanzanie. En juin, les efforts de médiation ont suscité à nouveau l'espoir de la fin des violences. Ils ont été suivis en juillet par une réunion ministérielle tripartite avec les gouvernements de la République démocratique du Congo et du Rwanda, facilitée par le HCR, où ceux-ci ont réaffirmé leur engagement à permettre le retour volontaire, sûr et digne, avec l'appui du HCR, des réfugiés rwandais vivant en République démocratique du Congo.

La Somalie continue de faire face à des défis humanitaires, sécuritaires ou politiques. Environ 3,5 millions de personnes sont restées déplacées à l'intérieur du pays, à cause du conflit, de la sécheresse et des évacuations forcées. Si entre juin et juillet, les nouveaux déplacements ont beaucoup diminué par rapport à 2024, 254 000 personnes ont été déracinées par le conflit. Au vu des risques multiples, notamment de reprise du conflit et des risques climatiques, le HCR a renforcé la préparation aux situations d'urgence en Somalie et dans les pays voisins d'Éthiopie et du Kenya.

Le rapatriement volontaire au Burundi a continué d'être encouragé, environ 293 000 réfugiés burundais demeurant dans la région. En exécution de l'engagement pris à une réunion tripartite de novembre 2023, la République-Unie de Tanzanie a entrepris l'évaluation globale de la protection et des solutions afin d'éclairer les solutions en faveur des réfugiés burundais demeurant sur son territoire.

### **Mouvements mixtes**

Entre janvier et juin, environ 24 000 réfugiés et demandeurs d'asile enregistrés, dont 27 % de Soudanais, ont poursuivi le déplacement de leurs premiers pays d'asile, ce qui représente une augmentation de 109 % par rapport à l'année précédente. Cette tendance reflète les difficultés croissantes auxquelles les réfugiés font face pour avoir accès à l'asile dans les pays voisins, ce qui pousse bon nombre à entreprendre des voyages dangereux où ils sont exposés aux dangers liés au trafic et à la traite d'êtres humains. Pour y répondre, le HCR met en œuvre, en collaboration avec l'Organisation internationale pour les migrations et ses partenaires, l'approche axée sur les itinéraires afin d'améliorer la protection, l'assistance et les solutions.

## **B. Progrès et défis dans la mise en œuvre du Plan de 2025 pour la région Afrique de l'Est, Corne de l'Afrique et Grands-Lacs – par domaine d'impact**

### **Créer un environnement de protection favorable**

Si d'une manière générale, les pays d'accueil ont continué de respecter l'asile, l'accès aux procédures est resté inconstant, entraînant des obstacles à l'enregistrement et à la documentation. À juin, les dossiers de 420 000 demandeurs d'asile étaient en attente dans la région, avec beaucoup de personnes sans pièces, ce qui remet en cause l'accès aux services essentiels, aggrave les vulnérabilités en matière de protection et pousse les concernés à continuer de compter sur l'aide humanitaire.

L'inclusion des réfugiés dans les systèmes nationaux d'identification numérique dans les pays comme l'Éthiopie a permis de gagner en efficacité, facilité des gains économiques et réduit les vulnérabilités. Toutefois, malgré les progrès obtenus dans plusieurs pays en matière juridique et politique pour intégrer les réfugiés dans les systèmes nationaux de données et de services, beaucoup de besoins essentiels demeurent non satisfaits, ce qui alimente les risques de protection et remet en cause les solutions.

Dans la région, les femmes et filles déplacées de force font face à des discriminations et vulnérabilités complexes, malgré les progrès réalisés en matière de santé, d'éducation et de représentation politique. En mars 2025, le HCR, ONU-Femmes et d'autres partenaires ont lancé une plate-forme régionale de coordination afin de mettre en relation les organisations dirigées par des femmes et filles soudanaises déplacées de force à travers les pays d'accueil, dans le but de permettre la collaboration, l'échange des connaissances et un plaidoyer coordonné. Un plan d'action régional conjoint sur l'égalité entre les sexes et les violences liées au genre a été mis au point, en exécution des engagements pris au Forum mondial sur les réfugiés.

Les efforts se sont poursuivis pour intégrer les enfants réfugiés dans les systèmes de protection de l'enfant en Éthiopie, au Kenya, au Rwanda, au Soudan du Sud et en Ouganda, soutenus par le renforcement des capacités, le mentorat et l'opérationnalisation du Cadre politique pour l'enfant de l'Autorité intergouvernementale pour le développement. Le HCR et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance œuvrent à l'harmonisation des approches de transition des modèles humanitaires à des systèmes dirigés par les autorités nationales, et un appui technique à la Communauté d'Afrique de l'Est et à l'IIGAD permet de veiller à ce que les cadres régionaux soient mis en œuvre de façon inclusive.

### *Promouvoir la protection et les solutions pour les déplacés internes*

Les déplacements provoqués par les conflits représentent 93 % des 17,6 millions de déplacés internes de la région, tandis que les phénomènes météorologiques extrêmes et les catastrophes naturelles représentent 7 %. En 2025, le HCR a centré ses efforts sur la fourniture d'articles non alimentaires, l'extension de l'assistance en espèces et la fourniture de services de protection ciblés, en renforçant la coordination dans divers

secteurs pour corriger les principales lacunes. Au cours du premier semestre de 2025, il a assisté plus de 54 000 personnes dans le cadre de ses programmes de protection, et a distribué des abris d'urgence et des articles non alimentaires à 9 450 ménages affectés par le conflit et les inondations.

Au Soudan, le HCR continue de fournir la protection et l'assistance vitales à des déplacés internes, malgré le contexte complexe, et travaille avec des partenaires locaux et des organisations dirigées par des déplacés internes dans les régions accessibles. Il assure la surveillance en matière de protection, oriente les gens vers des services spécialisés, communique avec des communautés et sensibilise aux questions de protection. À la mi-2025, il avait mis en place 48 centres communautaires polyvalents, fourni de l'assistance en espèces à plus de 4 000 ménages, distribué des articles non alimentaires à plus de 75 000 ménages et apporté de l'assistance en matière d'abris à 6 400 ménages.

En mai, le Parlement fédéral somalien a approuvé le projet de loi sur les déplacés internes, ce qui constitue une étape historique dans la protection des populations déplacées permettant de leur garantir l'accès aux services essentiels et de mettre en place des mécanismes pour les solutions durables.

Au Soudan du Sud, où 1,8 million de personnes demeurent déplacées à l'intérieur du pays, le HCR a collaboré avec d'autres acteurs humanitaires pour mobiliser les ressources afin de soutenir les communautés nouvellement déplacées, même si l'accès demeure un défi dans les régions difficiles à atteindre à cause de l'insécurité persistante et des inondations.

### **Préserver les droits fondamentaux dans des milieux sûrs**

Si la plupart des pays de la région disposent de politiques permettant l'inclusion des réfugiés dans les systèmes éducatifs nationaux, la mise en œuvre est remise en cause par l'insuffisance des ressources. Malgré ces défis, le Burundi, l'Éthiopie et le Soudan du Sud élargissent les possibilités en matière d'éducation pour les nouveaux arrivants de la République démocratique du Congo et du Soudan. L'Éthiopie, la Somalie et le Soudan du Sud mettent au point des cadres nationaux de qualification alignés sur le cadre régional de l'IGAD, pour faciliter une transition rapide vers l'éducation formelle, ainsi que l'éducation transfrontalière et la mobilité de la main-d'œuvre. Dans le même temps, la décision prise par le Kenya d'enregistrer des enseignants réfugiés qualifiés comme des professionnels marque une étape historique de l'inclusion dans la main-d'œuvre nationale. L'éducation pour les réfugiés est de plus en plus soutenue par des financements pour le développement en Éthiopie, au Kenya et au Soudan, renforçant de ce fait le passage à des approches durables.

L'inclusion des réfugiés dans les systèmes nationaux de santé progresse dans plusieurs pays, notamment au Rwanda qui élargit l'assurance maladie communautaire pour inclure les réfugiés. Plus de 9 400 réfugiés ont déjà été inscrits, la couverture intégrale devant être atteinte d'ici 2027. Le Kenya intègre les réfugiés dans son système national d'assurance, tandis que le Kenya et l'Ouganda incluent les services de santé pour les réfugiés dans les plans nationaux.

Conformément aux engagements pris au Forum mondial sur les réfugiés, la fourniture de services d'eau, d'assainissement et d'hygiène pour les personnes déplacées passe ou est passée à l'État pour sa gestion en Éthiopie, en Somalie, au Soudan et en Ouganda.

### **Responsabiliser les communautés et assurer l'égalité entre les sexes**

De janvier à juin, le HCR a fourni l'assistance en espèces à près de 60 000 ménages dans la région, principalement aux réfugiés, et a diversifié et élargi l'assistance pour satisfaire les besoins énergétiques, d'hygiène, d'abris et de rapatriement volontaire.

Environ 89 % des bénéficiaires ont été en mesure d'acheter des articles dont ils avaient besoin, principalement des aliments, des articles d'hygiène, du bois de chauffage ou du combustible sur des marchés locaux.

À des degrés divers, la ration alimentaire a été réduite à travers la région. En Ouganda, 63 % des réfugiés ne reçoivent plus de l'assistance alimentaire. Même si la politique progressiste de l'Ouganda permet aux réfugiés de travailler, l'insuffisance des revenus et la montée des prix des produits alimentaires aggravent leur vulnérabilité, tandis que les chocs climatiques et les crises économiques exacerbent l'insécurité alimentaire. Un enfant réfugié de moins de cinq ans sur 10, représentant jusqu'à 15 % des nouveaux arrivants, souffre de malnutrition. Les pénuries de financement ont entraîné la rupture de stocks de produits essentiels tandis que les programmes de nutrition n'atteignent que 29 % d'enfants sous-alimentés, rendu en milieu d'année.

Les efforts se sont poursuivis pour exécuter les 230 engagements pris en 2019 et 2023 au Forum mondial sur les réfugiés, avec 18 engagements exécutés, 106 en cours d'exécution, 8 en cours de planification et 98 attendant d'être actualisés. En mars, le Kenya a officiellement lancé le Plan Shirika visant à intégrer les réfugiés dans le tissu socio-économique du pays. En juin, l'Éthiopie a mis en œuvre, à travers un dialogue historique de haut niveau, sa feuille de route Makatet sur l'inclusion des réfugiés et l'appui aux communautés d'accueil. En août, Djibouti a lancé un appel à l'action pour accélérer l'inclusion et les investissements dans les régions abritant les réfugiés. Le Rwanda met en œuvre des alternatives à l'assistance aux réfugiés basées dans des camps, notamment à travers la transition des camps à des zones d'installation intégrées. En Ouganda, la feuille de route sur les solutions durables, la localisation et la transition progresse, même si on a besoin de toute urgence de financements supplémentaires et de l'appui technique.

Plusieurs pays ont réalisé des progrès au niveau de l'intégration de l'aide aux réfugiés dans les systèmes nationaux, avec l'appui des acteurs du développement. Le Kenya met en œuvre le plan Shirika avec l'appui de la Banque mondiale, tandis que l'Ouganda étend son projet dans le cadre du Guichet pour les communautés d'accueil et les réfugiés, en application de sa politique inclusive pour les réfugiés. L'Éthiopie déploie son système d'identification numérique Fayda afin d'alléger les obstacles que rencontrent les réfugiés pour avoir accès au système de santé, au système éducatif, au système bancaire et à l'enregistrement de la carte SIM. Au Rwanda, la deuxième phase du projet Jya Mbere II, financé par la Banque mondiale, permettra de multiplier les emplois et les services et d'étendre les infrastructures résilientes au climat pour plus de 380 000 personnes dans les districts accueillant des réfugiés. Au Burundi, le HCR et la Banque mondiale pilotent des modèles de protection sociale hors des camps pour les nouveaux arrivants de la République démocratique du Congo.

Le HCR et le Bureau des Nations Unies pour la coordination des activités de développement ont convoqué conjointement en avril la deuxième réunion du Groupe des partenaires pour le développement sur la crise au Soudan, et ont lancé une plate-forme d'action pour le développement conçue avec ONU-Habitat pour fournir des données et des analyses et mobiliser l'appui humanitaire, de développement et de paix, avec un accent sur les zones d'installation intégrées et les solutions dès le début. La Banque africaine de développement et la Banque mondiale incluent les populations déplacées dans leurs programmes globaux, tandis que la Direction générale de la Commission européenne pour les partenariats internationaux associe l'appui d'urgence aux investissements pour le relèvement rapide, même si les besoins actuels dépassent le niveau des ressources disponibles.

En 2025, les initiatives menées par le secteur privé ont beaucoup contribué à l'autonomie des réfugiés et à leur responsabilisation sur le plan économique. Le Kenya a accueilli le troisième Forum du secteur privé en Afrique sur le déplacement, tandis que l'ONG Inkomoko a soutenu plus de 100 000 entrepreneurs et petits commerçants réfugiés, décaissant 24 millions de dollars E.-U. et créant 60 000 emplois principalement pour les femmes, grâce à la formation commerciale, au financement

et aux liens du marché. Par ailleurs, de nouveaux partenariats, notamment avec la fondation Mastercard, élargissent l'accès à l'éducation et à des possibilités d'emploi digne pour les jeunes réfugiés. Le HCR s'est efforcé de promouvoir le développement économique et l'autonomie par une fourniture, dirigée par le secteur privé, de l'énergie durable pour une utilisation productive, avec un accent au départ sur l'Éthiopie, le Kenya, le Rwanda et l'Ouganda.

### **Trouver des solutions**

Entre janvier et juin, le HCR a présenté 3 433 réfugiés pour la réinstallation, et 4 749 réfugiés, principalement de la République démocratique du Congo et de la Somalie, sont partis pour la réinstallation. Environ 600 000 réfugiés de la région ont besoin d'être réinstallés.

Le HCR a facilité le retour volontaire d'environ 5 900 réfugiés et demandeurs d'asile, dont 2 900 Rwandais retournés de la République démocratique du Congo. Au total, 3 000 réfugiés burundais sont retournés de la République démocratique du Congo, du Kenya, du Malawi, du Mozambique, d'Ouganda et de la République-Unie de Tanzanie, ce qui porte le nombre ayant reçu de l'appui au rapatriement depuis 2017 à 257 000. En mai, le Gouvernement burundais a lancé le Plan opérationnel pour la réintégration des réfugiés 2025-2027, ayant fait l'objet de retransmission en direct dans des camps en Tanzanie afin de fournir des informations vitales aux réfugiés.

Un autre groupe de 371 000 réfugiés, dont 245 000 Soudanais et 119 000 Sud-soudanais, ainsi que des Burundais, des Éthiopiens et des Somaliens sont rentrés par leurs propres moyens, sans l'appui du HCR.

En mai, le Comité parlementaire du Kenya a présenté un projet d'amendement à la loi sur l'immigration et la nationalité dans le cadre des efforts visant à faciliter l'enregistrement constant des personnes apatrides.

## **C. Informations financières**

Le budget pour les besoins globaux de 2025 de la région Afrique de l'Est, Corne de l'Afrique et Grands Lacs a été approuvé en octobre 2024 par le Comité exécutif pour un montant de 2 167,1 millions de dollars E.-U. Le budget actuel de 2025 pour la région est de 2 184,7 millions de dollars E.-U. au 31 août 2025.

Au 31 août 2025, la répartition des besoins par domaine d'impact se présente comme suit : créer un environnement de protection favorable (1 091,8 millions de dollars E.-U.) ; préserver les droits fondamentaux dans des milieux sûrs (516,5 millions de dollars E.-U.) ; responsabiliser les communautés et assurer l'égalité des sexes (367,7 millions de dollars E.-U.) ; et trouver des solutions (208,7 millions de dollars E.-U.).

Au 31 août 2025, 30 % des besoins financiers de la région pour 2025 étaient financés, compte tenu de l'allocation indicative des contributions non affectées et légèrement affectées. À titre de comparaison, 37 % des besoins financiers de la région pour 2024, chiffrés à 2 209 millions de dollars E.-U., étaient financés à la même période l'année dernière.